

DECRET D/2017/075/PRG/SGG

PORTANT ELEVATION A LA DIGNITE DE GRAND
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2015/041/PRG/SGG du 18 Mars 2015, portant nomination du Grand Chancelier des Ordres Nationaux de Guinée.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Sont Elevés à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée, pour les éminents services rendus à la Nation Guinéenne, le renforcement de la Coopération Economique et de l'amitié entre nos deux peuples les hauts cadres Français ci-dessous.

1 - **Monsieur Jean Marc Ayrault**, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International

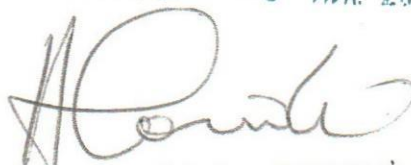
2 – **Monsieur Jean Ives le Drian**, Ministre de la Défense

3 - **Monsieur Stéphane le Foll**, Ministre de l'Agriculture, Porte-Parole du gouvernement

4 – **Monsieur Bernard Kouchner**, Médecin

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 06 AVR. 2017



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée